

PLAN D'ÉTUDES 2020

Négociation et valeurs interculturelles

à l'intention des entreprises en contact avec les pays suivants :
Chine, États-Unis, Inde, Japon et Russie

JOURS DE FORMATION*

15 janvier (16h-19h)	PRÉSENTATION DU CAS	Prof. M. Farsi Prof. K. Jagodzinska Dr P. Gnaegi
Module 1 / Commerce international et principes juridiques (2 jours)		
17 janvier	Commerce international et développement ; Libéralisation du commerce et compétitivité ; Migration et commerce international; Commerce international et environnement	Prof. Jean-Marie Grether, Université de Neuchâtel
7 février	Les principes juridiques du commerce international/droit de l'OMC/ Droit de la concurrence	Prof. Petros Mavroidis, Universités de Columbia, et Neuchâtel
Module 2 / Valeurs et différences interculturelles (5 jours)		
21 février	Le Japon	M. Laurent Develle, Attorney at Law, Of Counsel, Avocat à la Cour de Paris, Inscrit au Barreau de Genève (Liste UE/AELE), Avocat à l'étude Froriep Legal SA (Genève)
6 mars	L'Inde <i>Ce cours est dispensé en anglais</i>	Mme Divya Badrinarayan, Co-founder of Swiss learning exchange
20 mars	Les Etats-Unis	Dr. James F. Reardon, J.D., Avocat à l'étude Froriep Legal SA (Genève)

* Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi.

La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire.

L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive annexe.

Remédiation du travail personnel en cas d'évaluation insuffisante, avec une nouvelle soutenance en janvier 2021.

JOURS DE FORMATION†

Module 2 / suite		
24 avril	La Russie	M. Eric Hoesli, Professeur à l'EPFL et à l'Université de Genève
8 mai	La Chine	M. Nicolas Musy, Swiss Center Shanghai, Managing Director
Module 3 / Opportunités chez les grandes puissances asiatiques (2 jours)		
15 mai	L'Inde <i>Ce cours est dispensé en anglais</i>	Mme Divya Badrinarayan, Co-founder of Swiss learning exchange
29 mai	La Chine	M. Nicolas Musy, Swiss Center Shanghai, Managing Director
Module 4 / Négociation (4 jours)		
19 juin	Stratégies, tactiques et outils de la négociation	Prof. Kasia JAGODZINSKA, Université de Neuchâtel
28 août	Stratégies, tactiques et outils de la négociation	Prof. Kasia JAGODZINSKA, Université de Neuchâtel
11 septembre	Effets psychologiques de la négociation	Prof. Kasia JAGODZINSKA, Université de Neuchâtel
25 septembre	Effets psychologiques de la négociation	Prof. Kasia JAGODZINSKA, Université de Neuchâtel
Module 5 Présentation des travaux et synthèse (2 jours)		
22 octobre – 23 octobre	Présentation des travaux personnels et synthèse	Dr Philippe Gnaegi, Université de Fribourg

† Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi.

La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire.

L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive annexe.

Remédiation du travail personnel en cas d'évaluation insuffisante, avec une nouvelle soutenance en janvier 2021.

Annexe au plan d'étude du CAS en
Négociation et valeurs interculturelles
à l'intention des entreprises en contact avec les pays suivants :
Chine, États-Unis, Inde, Japon et Russie

Directive relative à la rédaction du travail personnel

1. Cadre général

Le travail personnel vise à contrôler les connaissances acquises dans les enseignements du CAS, à travers l'étude d'un sujet ou d'un cas particulier. La rédaction du travail est exigée au fur et à mesure du déroulement du CAS.

2. Choix du thème

Le thème est tiré de l'expérience professionnelle de la participante ou du participant et doit être approuvé par le comité directeur du programme. Il porte sur l'analyse d'une situation et la résolution d'une problématique, par exemple, propre à une entreprise, une administration ou à une expérience de négociation.

3. Aspects formels

a. Découpage général du travail :

Le travail final comprend au moins les parties suivantes: la page de titre, le résumé, la table des matières, la méthodologie, l'approfondissement des chapitres, les conclusions et la bibliographie.

b. Nombre de pages :

Le travail final comporte environ 20 pages, rédigées en français, ou anglais. Les annexes éventuelles ne sont pas comptées. Le format du texte (marges, interligne, police, taille) est à choisir de façon à ce qu'une page de texte comporte en moyenne entre 2'800 et 3'200 caractères (espaces compris). Cette règle ne s'applique pas aux pages contenant des figures ou des tableaux car ces derniers ne comptent pas comme caractère.

c. Citation :

Toutes les phrases prises d'autres textes (littéralement ou conformément au sens) doivent être reconnaissables en tant que citation ou renvoi. Les citations doivent être précises.

Les phrases citées doivent être mises entre guillemets, après lesquels viennent entre parenthèses :

- Auteur (s)
- Année de la publication
- Numéro de pages.

Exemples: (Fournier, 1998, p. 186); (Fournier, Lalère et Dutoit, 2001, p. 289).

d. Bibliographie :

Dans la bibliographie, tous les livres et articles utilisés dans le travail doivent être mentionnés. Les renseignements suivants sont nécessaires :

- Auteur
- Date de parution
- Titre et sous-titre
- Lieu de parution et éditeur
- Édition

4. Démarche à suivre

- i. Le thème doit être déposé sous la forme d'un document écrit sur Moodle, au cours des enseignements du module 1. Le dernier délai pour l'approbation du thème est le 31 mars 2020.
- ii. La participante ou le participant envoie trois tables des matières différentes en expliquant pourquoi elle/il privilégie l'une. Une explication est donnée sur le découpage des chapitres en décrivant le fil conducteur de l'ensemble des thématiques, le contenu résumé des chapitres ainsi que la méthodologie envisagée.
- iii. La participante ou le participant remet son travail sous forme de maquette d'une dizaine de pages (taille de la police : 12) en ayant approfondi les chapitres et la méthodologie.
- iv. Lorsque la maquette est approuvée, la participante remet la version finale d'environ 25 pages, annexes non comprises (taille de la police : 12).
- v. La participante ou le participant remet la version finale après d'éventuelles corrections ou compléments.
- vi. La soutenance orale en français d'une durée de 30 minutes, qui consiste en une présentation du travail, suivie d'une discussion avec des questions des participant-e-s.

Les étapes à suivre et les délais sont précisés dans le tableau suivant :

Étapes du travail	Transmission du travail et retour d'information	Délai
i. Dépôt du thème	Remise sur Moodle Approbation du thème	31 mars 2020
ii. Tables des matières	Remise sur Moodle Approbation de la table des matières	29 mai 2020
iii. Maquette	Remise sur Moodle Entretien et appréciation	30 juin 2020
iv. Travail complet	Remise sur Moodle Appréciation et correctifs à apporter	15 septembre 2020
v. Version finale	Remise d'un exemplaire en version papier (thermocollée ou anneaux) + Remise sur Moodle d'une version numérisée en 1 seul fichier	15 octobre 2020
vi. Soutenance	Evaluation notée	22 et 23 octobre 2020

5. Rattrapage

En cas d'évaluation insuffisante du travail personnel, la participante ou le participant bénéficie d'un délai supplémentaire de deux mois après la fin du CAS pour remédier aux corrections éventuelles et procéder à la restitution définitive du travail. Dans ce cas, une nouvelle soutenance sera organisée en janvier 2021.